

DIPEM – Enseignants du 1^{er} degré

CONGÉS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE

(A transmettre en 1 exemplaire sous 48 heures)

NOM : PRENOM :

ECOLE :CLASSE : EFFECTIF :

Date(s) précise(s) de l'absence :

MOTIF : (joindre toute pièce justificative utile)

Maladie (le certificat médical doit parvenir à l'IEN au plus tard 48 heures après le début de l'absence)

Maternité – Paternité

Accident de service

Garde enfant malade

Réunions syndicales **Instances départementales ou académiques (suppléants)**

Travaux d'une assemblée publique électorale

Concours ou examens : administratifs ou universitaires

Demande d'autorisation d'absence autre motif (exposé des motifs) :

.....
.....

Dans le département

Hors département

A le

Signature de l'intéressé(e)

Organisation du remplacement

Remplacement à assurer :

Oui Non

Signature du Directeur :

Décision de l'I.E.N. ou transmission avec avis

Autorisation accordée

A le

Autorisation refusée

Signature de l'I.E.N.

Observations et réserves ou Avis :

Décision de l'Inspecteur d'Académie

Congé accordé : Plein traitement Demi traitement Sans traitement

Autorisation accordée Avec traitement Sans traitement

(sous réserve d'accueil des élèves dans l'école)

A Guéret, le

L'Inspecteur d'Académie

Autorisation refusée